

Branche capitalisation

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

toute opération d'appel à l'épargne en vue de la capitalisation et comportant, en échange de versement uniques ou périodiques, directs ou indirects, des engagements déterminés quant à leur durée et à leur montant. (Article 328 du code CIMA).

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**